

Sépultures gallo-romaines de Sauviat-sur-Vige (Haute-Vienne)

par Guy LINTZ

SÉPULTURE N° 1

Le 30 mars 1975, M. Piérotas demeurant au Vignaud, découvrait une sépulture gallo-romaine à incinération en labourant une parcelle située à 450 m au Sud-Sud-Ouest de sa ferme, à droite de la route qui conduit à Feytangaud¹.

La parcelle est en légère pente vers le Sud. En labourant, le soc de la charrue a accroché une pierre et l'a légèrement soulevée. Pensant qu'il s'agissait d'un rocher, M. Piérotas a voulu l'arracher et c'est alors qu'il s'est aperçu que cette pierre en recouvrait une autre creusée d'une cavité qui contenait un récipient en verre. Il recueillit l'urne, enleva le coffre cinéraire et ramassa les objets qui se trouvaient dans la terre près du coffre.

Déjà, en 1952, huit sépultures dont sept avec coffre cinéraire étaient mises au jour à 250 m environ au Nord de la parcelle 631².

Aspect de la sépulture. — D'après les observations effectuées au moment de la découverte par M. Piérotas, il est possible de restituer l'aspect de la sépulture. Le coffre cinéraire avait été placé dans une fosse, plus ou moins circulaire creusée dans le sous-sol constitué par une roche schisteuse décomposée ; sa profondeur devait atteindre

(1) Parcelle dite *Les Litres*, n° 631, section D, feuille n° 3 du cadastre révisé en 1934. Cette parcelle correspond au n° 450 de la section B du cadastre de 1824 (commune de Saint-Christophe). Elle se trouvait à l'état de taillis et était appelée *Les Charbonnières* en 1860.

(2) Jean PERRIER, *Notes d'archéologie gallo-romaine*, B.S.A.H.L., t. 86, 2, 1956, p. 237, et *Carte archéologique de la Gaule Romaine*, fasc. XIV, 1964, Département de la Haute-Vienne, n° 44. Dans la parcelle n° 26 de la section D, où nous avons fouillé la sépulture n° 3, M. Piérotas avait également mis au jour plusieurs coffres cinéraires vers 1950.

un mètre. Une rampe longue de deux mètres prolongeait la fosse vers le Nord-Est. Le coffre de plan carré avait ses angles sensiblement orientés suivant les points cardinaux.

Cinq récipients en verre et des charnières en fer furent trouvés contre la face latérale Nord-Ouest du socle³ entre 0,15 m et 0,30 m du fond de la fosse. Le résidu de crémation (cendres, débris de poteries, verre fondu et autres objets brûlés sur le bûcher d'incinération) était localisé du côté de la rampe, vers le Nord-Ouest du coffre. Une partie seulement du mobilier a été recueilli.

Le coffre cinéraire. — Le coffre cinéraire de forme cubique est taillé dans un granit à gros cristaux provenant de la région de Sauviat. Il comprend un socle haut de 0,48 m et un couvercle haut de 0,40 m : la longueur des côtés varient entre 0,69 et 0,72 m. Les parties du socle et du couvercle en contact sont parfaitement taillées. Un bourrelet plat, haut d'un centimètre et large de six, borde la cavité tronconique à fond légèrement concave creusée dans le socle (profondeur : 0,25 m, diamètres 0,27 et 0,22 m). La face inférieure du couvercle comprend une feuillure qui permet de l'encastrer sur le bourrelet du socle (diamètre 0,42 m, profondeur 0,015 m) et une cuvette qui prolonge le réceptacle du socle (diamètre : 0,27 m, profondeur : 0,07 m). Les faces externes sont simplement dégrossies à la pointerolle (fig. 1).



Fig. 1. — Sépulture n° 1. Le coffre et son couvercle.

L'urne cinéraire. — En verre de couleur vert légèrement bleuté de qualité médiocre, elle appartient à la forme 1 de Morin-Jean⁴ et peut être rapprochée de la forme 67 a de C. Isings⁵. Il s'agit d'une forme simple, à panse sphérique dont le rebord irrégulier, retourné

(3) Le terme *coffre cinéraire* s'applique à l'ensemble généralement composé du *socle* creusé d'un *réceptacle*, et d'un *couvercle*.

(4) MORIN-JEAN, *La verrerie en Gaule sous l'empire romain*, Paris 1913.

(5) C. ISINGS, *Roman Glass* (Les références à ces deux ouvrages ne seront désormais que mentionnées dans le texte pour indiquer la forme).

vers l'intérieur est aplati irrégulièrement ; sa base, marquée par une dépression, assure sa stabilité (diamètre maximum : 24,5 cm ; hauteur : 24,2 cm) (fig. 2, 1-1).

En plus des ossements, l'urne cinéraire contenait une monnaie très corrodée non identifiable (bronze de 25 à 28 mm de diamètre), une épingle courbe, en os, brisée (longueur minimum 9,5 cm). Les ossements n'ont pas été étudiés mais il est certain que des os appartenant à un ou plusieurs petits animaux sont mêlés aux ossements humains.

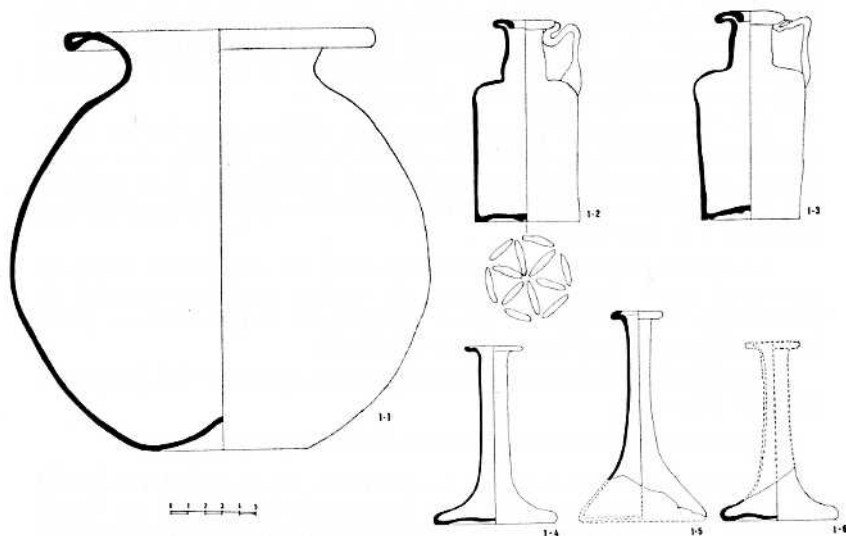


Fig. 2. — Sépulture n° 1. La verrerie.

LE MOBILIER

Une distinction est à faire, dès à présent, entre deux types de matériel recueilli dans les sépultures à incinération. Le premier, mêlé au résidu du bûcher d'incinération se retrouve dans presque tous les cas ; brisé volontairement, il porte les traces de son contact avec les flammes. Le second, plus rarement observé, est déposé intact dans la tombe⁶. Nous avons déjà mentionné plus haut la présence de cinq flacons en verre mis au jour contre la face Nord-Ouest du socle. Deux d'entre eux sont incomplets mais, de l'avis même de M. Piérotas, il est possible qu'ils aient été brisés au moment de la découverte et que les fragments n'aient pas été recueillis. Les flacons appartiennent sans aucun doute à la deuxième catégorie.

(6) Nous reviendrons plus longuement sur ce sujet lors de l'étude de la sépulture n° 3.

La verrerie (fig. 2). — 1-2 : Flacon prismatique de forme Morin-Jean 14 correspondant à la forme Isings 50 a. Sa forme générale assez massive est en verre de couleur vert d'eau avec très peu de bulles d'air. La panse est moulée, le col soufflé avec un rebord retourné intérieurement et aplati irrégulièrement. L'anse rapportée en forme de ruban et coudée à angle droit porte huit nervures sur la face externe. Le fond comporte, en relief, une rosace à six branches inscrite dans un hexagone (hauteur : 11,7 cm ; côté : 6,1 cm).

1-3 : Flacon de même forme que le précédent. La panse, légèrement tronconique, lui donne un aspect plus élancé. Le mode de fabrication est identique. Le verre, de couleur bleutée, renferme de nombreuses bulles d'air. L'anse, semblable à la précédente, possède neuf nervures. Le fond est marqué par un point central et deux cercles concentriques (hauteur : 12 cm ; côté à la base : 5,7 cm ; côté au sommet de la panse : 6,5 cm).

1-4 : Balsamaire de forme Morin-Jean 25 (Isings 82 b2) en verre de couleur verdâtre, presque transparent. La base en cône très aplati se prolonge par un col cylindrique étroit qui s'évase et se termine par une lèvre très légèrement ourlée vers l'intérieur (hauteur : 10,3 cm ; diamètre à la base : 7 cm).

1-5 : Balsamaire de forme Morin-Jean 24 (non différenciée du précédent par C. Isings). Le verre de couleur verdâtre contient de nombreuses bulles d'air. La panse conique est en partie brisée (hauteur : 12,2 cm ; diamètre du fond : 7,4 cm).

1-6 : Fond de balsamaire de même forme que le n° 1-4 (diamètre du fond : 6,8 cm).

De plus il a été recueilli plusieurs amas de verre fondu.

La céramique (fig. 3 à 5). — Les assiettes représentent l'essentiel de la céramique découverte très fragmentée et brûlée au Nord-Ouest du coffre cinéraire (fig. 3). Douze exemplaires sont répertoriés mais deux d'entre eux ne sont représentés que par des tessons trop réduits pour être étudiés. Toutes ont la surface intérieure revêtue d'une couverte brun-rouge qui déborde sur l'extérieur de la lèvre ; la surface restante est écru.

1-7 : Assiette à lèvre épaissie marquée par une légère arête intérieure. Pied annulaire simplement détaché par mouluration. La pâte de couleur gris jaunâtre, micacée et peu serrée, contient un dégraissant quartzeux fin (seuls quelques grains de quartz sont visibles à l'œil nu). Le fond interne est orné par deux zones de guillochis assez lâche mais profondément marqué (enlèvement de pâte). La première comporte quatre rangs et l'autre deux rangs et demi ; la largeur des empreintes oscille entre 5 et 6 mm. Diamètre : 23,2 cm, hauteur 4,8 cm.

1-8 : La forme de cette assiette ne diffère de la précédente que par son rebord plus massif et sa lèvre plus arrondie. La pâte, couleur brun-jaune a le même aspect que celle du n° 1-7. Le fond interne est orné de deux zones guillochées (trois rangs pour la première et deux rangs pour la seconde). Diamètre : 23,4 cm, hauteur : 4,6 cm.

1-9 : Assiette de même forme que la précédente mais avec un pied annulaire nettement détaché du fond. La pâte est identique à la précédente. Le fond est orné de deux zones de guillochis profondément marqué. Chaque zone ne comporte que deux rangées mais il semble

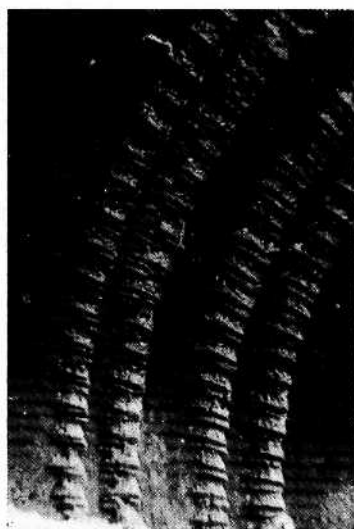


Fig. 4. — Exemples de guillochis sur assiettes.

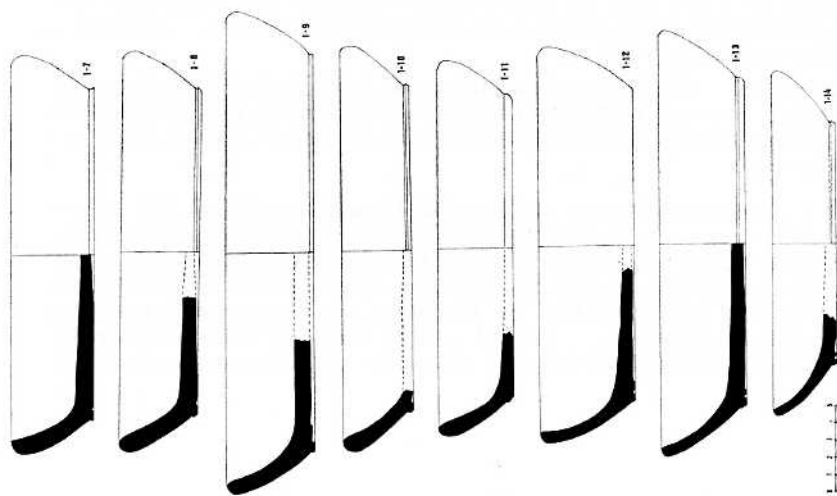


Fig. 3. — Sépulture n° 1. Assiettes.

que l'outil soit passé deux fois au même endroit. Diamètre : 28,1 cm, hauteur : 5,1 cm.

1-10 : Assiette de forme et de pâte semblable au n° 1-8. Le centre manque, ne laissant subsister que quelques traces de guillochis. Diamètre : 23,6 cm ; hauteur : 4 cm.

1-11 : Assiette à bord épaissi et pied à peine marqué. Pâte brun-rouge de même aspect que dans les cas précédents. Les deux zones de guillochis peu profond présentent, suivant les endroits, un aspect différent qui semble dû à des passages répétés au même endroit. Diamètre : 21,8 cm ; hauteur : 4,4 cm.

1-12 : Assiette à bord élevé dont le pied comporte deux moulures. Pâte identique à la précédente. Chaque zone de guillochis, peu profonde, porte l'empreinte de deux passages qui se chevauchent. Diamètre : 23 cm ; hauteur : 5,5 cm.

1-13 : Assiette à pied mouluré constitué de deux anneaux, pâte identique à la précédente. Fond orné de deux zones de guillochis bien marqué : chacune comporte, au minimum, deux passages superposés. Diamètre : 24,8 cm ; hauteur : 5 cm.

1-14 : Petite assiette de même type que la précédente. La pâte semblable est noire dans la masse et le fond marqué par six lignes guillochées concentriques groupées trois à trois et tracées avec un instrument très étroit (largeur maximum deux millimètres). Diamètre : 20 cm ; hauteur : 3,7 cm.

N.D. — Plat ou grande assiette de même forme que le n° 1-9 avec, en plus, un anneau formant un support supplémentaire sous le fond. Pâte blanchâtre de texture comparable aux précédentes avec moins de mica et une dureté moindre. Le fond interne est orné de deux zones de guillochis tracé superficiellement avec un outil large de 3 à 4 mm. La zone externe comporte 7 à 8 passages qui se chevauchent et la zone interne deux passages distincts — diamètre : 31 cm ; hauteur : 5,5 cm.

N.D. — Plat à base portante sans mouluration. La pâte blanchâtre contient un abondant dégraissant quartzeux moyen et peu de mica. Le fond interne n'est pas guilloché. Diamètre : 35 cm ; hauteur : 5,5 cm.

Les assiettes forment un ensemble homogène qui peut être caractérisé par la couverte brun-rouge et surtout par les zones de guillochis interne qui en font leur originalité. En effet, les assiettes et les plats dont l'intérieur est peint en rouge sont connus du 1^{er} au 1^{ve} s.⁷ mais ils ne sont pas guillochés. En Limousin, nous connaissons quelques spécimens guillochés — un plat à Saint-Eloy-Les-Tuileries (Corrèze) dans un milieu daté de la fin du III^e siècle^s, un plat dans une sépulture

(7) Erich GOSE, *Gefaßtypen der römischen Keramik im Rheinland*, 1950, nos 243 à 249.

(8) Robert JOUDOUX, *La villa gallo-romaine du Boin*, Tulle, 1975, p. 30-33.

à Aureil (Haute-Vienne)⁹, trois assiettes à Limoges¹⁰, une assiette dans la tombe III de Saint-Goussaud (Creuse)¹¹ et une autre au Chambon, près d'Eyrein (Corrèze)¹². Ces assiettes de Limoges, Saint-Goussaud et Eyrein semblent toutes dater de la fin du second siècle ou de la première moitié du III^e siècle.

1-15 : Plat en sigillée, forme Walters 79/80. Cette forme porte généralement une estampille de potier mais ici le fond interne est seulement marqué par trois cercles concentriques ce qui semble être le signe d'une fabrication tardive. Diamètre : 25,2 cm ; hauteur : 5 cm. Il semble en effet que les productions n'ont plus été signées à partir du III^e siècle.

1-16 : Cruche en forme de tonnelet. La panse porte trois bandes guillochées. La pâte, noire dans la masse, est brun orangée en surface, surtout à l'extérieur qui est revêtu d'une couverte brun-rouge brillante. La pâte micacée, qui renferme un dégraissant fin, rappelle celle des assiettes. Cette forme de cruche semble originale. Le col est proche de la forme Gose 388 datée de la fin du II^e ou du début du III^e s. ou de Gose 412 datée de la seconde moitié du III^e s.¹³. Diamètre maximum : 14 cm ; hauteur : 21,3 cm.

1-17 : Jatte tronconique à collerette retombante. La pâte gris orangée contient de fines paillettes de mica et un dégraissant très fin. Couverte brun orangée avec des marbrures. Cette forme dérivée de la sigillée Drag. 38 se retrouve, entre autre, dans les formes de céramiques dite « à l'éponge » fréquente en Poitou¹⁴. Une forme semblable, également marbrée, est connue à Limoges dans un contexte daté de 275-280¹⁵. Diamètre maximum : 18,5 cm ; diamètre au col : 13,5 cm ; hauteur : 8 cm.

1-18 : Petite marmite à bords légèrement évasés. La pâte gris-noire dans la masse est rouge orangée en surface ; elle renferme un dégraissant quartzueux abondant et grossier. Diamètre : 11,6 cm ; hauteur : 5,5 cm.

1-19 : Pot sphéroïde à col court. La pâte grise renferme un dégraissant quartzueux moyen. La couverte brun-orangée à l'intérieur et brun-noire à l'extérieur présente un aspect métallescent. Cette forme peut être rapprochée de la forme sigillée Déch. 72 ; elle est

(9) Au Musée Municipal de Limoges, *inv. arch.* M. 37 et Jean PERRIER, *Note d'archéologie gallo-romaine*, dans *B.S.A.H.L.*, t. 86, 2, p. 227-231.

(10) Georges FOUET et Jean PERRIER, *Ruines gallo-romaines du boulevard Gambetta et de la rue Vigne de Fer à Limoges*, dans *B.S.A.H.L.*, t. 98, 1971, p. 85-143, n° 194, fig. 18 ; — Jean-Pierre LOUSTAUD, *Une habitation gallo-romaine boulevard Gambetta à Limoges*, dans *B.S.A.H.L.*, t. 103, 1976, p. 15-40, nos 45 et 47, fig. 16.

(11) Pierre DUPUY, *La nécropole de Lavaud, commune de Saint-Goussaud (Creuse)*, dans *R.A.C.*, n° 26, 1968, n° 331, p. 109.

(12) Jean-Louis ANTIGNAC, *La fosse dépoloir du Chambon à Eyrein, Corrèze*, dans *R.A.C.*, t. XVI, fasc. 3-4, p. 339-356, nos 44 et 45.

(13) Erich GOSE, *op. cit.*

(14) Michel RAIMBAULT, *La céramique gallo-romaine dite à l'éponge dans l'Ouest de la Gaule*, dans *Gallia*, t. 31, 1973, fasc. 1, p. 185-206.

(15) Liliane BERLAND et Guy LINTZ, *Un puits gallo-romain comblé au III^e siècle à Limoges*, dans *R.A.C.*, t. 14, fasc. 1-2, 1975, p. 15-30, n° 2.

assez fréquente à partir de la fin du second siècle et se retrouve dans divers types de céramique jusqu'à une époque assez tardive. Diamètre maximum : 12 cm ; hauteur voisine de 11 cm.

1-20 : Petite coupe à pied annulaire élevé et bords verticaux proche de la forme sigillée Ritt. 8 un filet souligne l'intérieur de la lèvre arrondie. Pâte gris-noire à dégraissant très fin : couverte noire satinée. Cette petite coupe n'a rien à voir avec la forme sigillée Ritt. 8 qui est datée du 1^{er} siècle mais elle s'en rapproche morphologiquement. Il faut cependant noter qu'elle se rencontre fréquemment dans les sépultures de la fin du second ou du début du III^e siècle¹⁶. Diamètre : 8 cm ; hauteur : 4,7 cm.

1-21 : Fragment de rebord de même forme que la précédente.

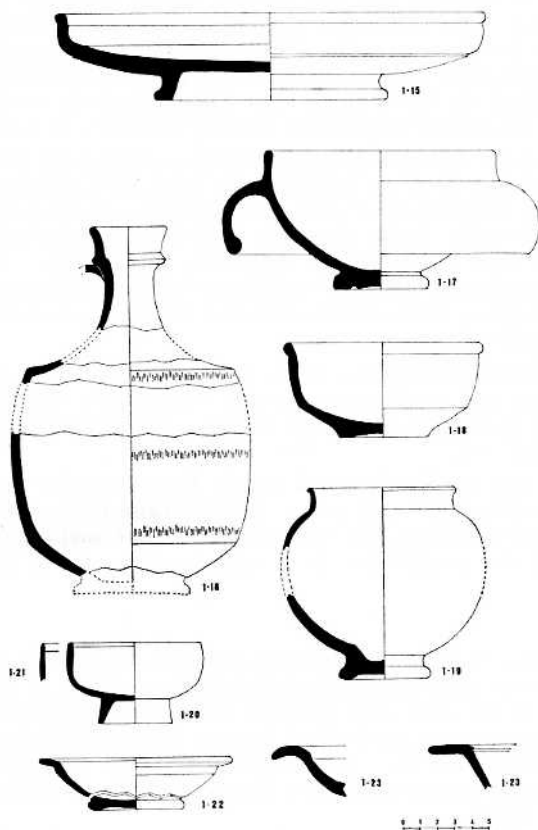


Fig. 5. — Sépulture n° 1. Céramique diverse.

(16) Par exemple à Saint-Goussaud : P. DUPUY, *op. cit.*, nos 323 et 324, et à Touves (Corrèze) : Guy LINTZ, *Sépultures gallo-romaines de Touves*, dans *B.S.L.S.A.C.*, 1968, p. 99-109, n° S 15.

1-22 : Coupelle à parois très évasées. La pâte jaunâtre très micacée contient un dégraissant fin. La couverte brun-orangée a en partie disparu. Diamètre : 11,2 cm ; hauteur : 3 cm.

1-23 : Fragment de coupe Drag. 35/36 de 22 cm de diamètre.

1-24 : Fragment de coupe Drag 35/36 à rebord plat de 20 cm de diamètre.

Certains tessons n'ont pas été dessinés. Ce sont :

— un fond et un fragment de panse d'un petit pot orné de bandes guillochées ;

— un fond en pâte jaunâtre, micacée avec dégraissant fin. La couverte est brun-orangée ;

— deux fonds et deux rebords de petits pots ovoïdes en pâte grossière. Les fonds sont détachés à la ficelle ;

— quatre fonds appartenant à des poteries grossières.

C'est donc à trente exemplaires au moins que s'élève le nombre de poteries découvertes dans cette tombe. Certaines d'entre elles ne sont représentées que par un seul tesson. Il ne faut cependant pas chercher à en tirer des conclusions : comme nous l'avons déjà mentionné, tous les tessons n'ont pas été recueillis au moment de la découverte.

Objets métalliques. — Tiges aplaties dont une extrémité est recourbée (éléments de charnières ?).

— Tige de fer courbe.

— Grosses charnières : trois tiges de fer étaient assemblées par un rivet à une extrémité qui formait un anneau ; les parties libres, pointues, étaient enfoncées dans le bois. D'après la position de chacun des éléments, on peut constater que les deux extrêmes étaient enfoncées dans la même planche et que l'élément intermédiaire était enfoncé dans la planche que l'on souhaitait assembler.

— Deux petits clous (longueur 2,5 et 3 cm).

..

Les assiettes, la cruche n° 1-16, le bol tronconique n° 1-17, le pot n° 1-19, les coupes nos 1-20 et 1-21 et la coupelle 1-22 sont des céramiques dérivées de la sigillée qui regroupent toutes les productions ayant des points communs avec la terre sigillée sans en posséder tous les critères (sigillées claire, luisante, paléochrétienne, céramique à l'éponge, etc.). Toutes ces dénominations s'appliquent à un même phénomène général : la production d'une céramique fine par des ateliers qui se sont multipliés à partir de la fin du second siècle ; conséquence du déclin des grandes officines dû en partie à la conjoncture économique de l'époque. Malgré les différences d'aspect inhérentes à la nature des argiles employées, des formes très voisines se retrouvent dans différentes régions et subissent le plus souvent la même évolution. Cette céramique doit être étudiée par comparaison avec des éléments locaux et régionaux. Malheureusement, le peu de découvertes connues des chercheurs fait que cette céramique a été peu étudiée et que l'on cherche toujours des points de comparaison dans les quelques études existantes, généralement consacrées à une région.

Nous avons donné, point par point, les quelques éléments comparatifs dont nous disposons en essayant de nous en tenir à des découvertes régionales, ceci dans le but d'essayer de proposer une datation pour cette sépulture. Pour l'instant, il faut bien admettre que les points de comparaison n'apportent que peu d'éléments précis. Tout au plus pouvons-nous avancer l'hypothèse d'une datation vers le milieu du III^e siècle. Le bol caréné daté des années 275-280 à Limoges se retrouve fréquemment à la fin du III^e et au IV^e siècle dans les céramiques dites à l'éponge. D'autre part, le plat guilloché de Saint-Eloy-Les-Tuileries fut découvert sur un sol de la fin du III^e siècle. Par contre, les assiettes de Saint-Goussaud, Limoges et Eyrein, sont plus précoces et datent vraisemblablement de la première moitié du III^e siècle.

* *

Lors de notre enquête, après la découverte fortuite de la sépulture n° 1, M. Piérotas nous montra, dans la même parcelle, un endroit où il avait recueilli, en surface, quelques tessons mêlés à de la terre cendreuse. Ces débris de poteries remontés au cours du dernier labour ressemblaient à ceux de la sépulture n° 1, en particulier des fragments d'assiettes. Ceci nous a incité à entreprendre une fouille de sauvetage avant les prochains labours¹⁷. Immédiatement sous la couche de terre arable épaisse de 0,20 m qui contenait quelques tessons, nous avons repéré une couche charbonneuse. Cette couche cendreuse, dont l'épaisseur maximale n'était que de dix centimètres, a livré plusieurs centaines d'objets ou groupes d'objets. Elle remplissait une fosse probablement fort arasée par les labours. La fosse entièrement dégagée avait une forme rectangulaire orientée Est-Ouest qui mesurait 2 m x 1,30 m¹⁸.

* *

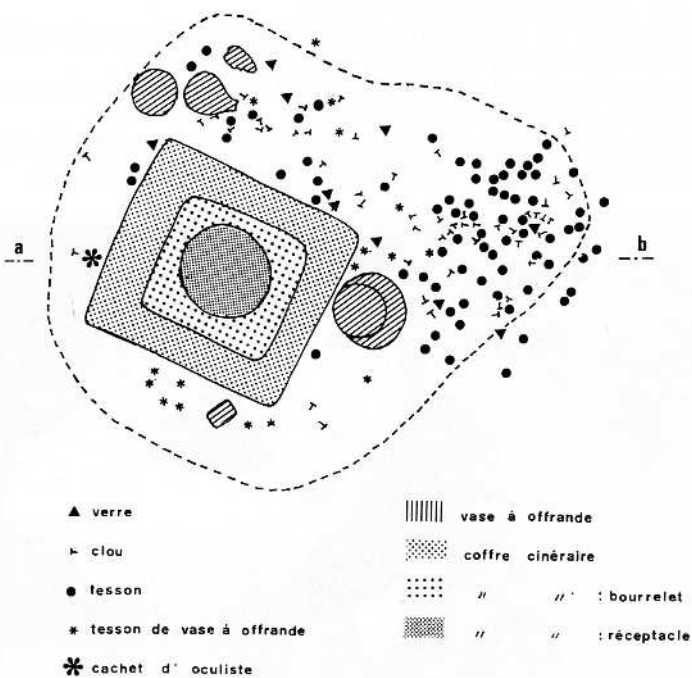
SÉPULTURE N° 3

La fouille de cette fosse terminée, M. Piérotas nous a conduit dans un second champ situé sur le plateau (parcelle n° 26, section D). Il nous a montré un endroit où sa charrue avait accroché une pierre qui, à son avis, était très certainement un coffre cinéraire. M. Piérotas nous a également précisé qu'il avait extrait plusieurs coffres du même champ vers 1960.

Nous avons décidé de vérifier l'hypothèse de M. Piérotas, et immédiatement sous la terre arable, nous avons découvert le socle d'un coffre cinéraire dont le couvercle et le contenu de la cavité avaient disparu. Après avoir effectué un décapage sur 4 m², nous avons pu fouiller ce qu'il subsistait de la structure funéraire (fig. 6).

(17) Nous remercions M. Piérotas pour son aide et sa compréhension malgré la gêne que nous lui avons causée. — Ont participé à la fouille : Nadine Boudeau, Anne-Marie Delmas, et Philippe Picard.

(18) L'étude de cette fosse et de son mobilier sera publiée séparément dans un prochain *Bulletin*.



PROJECTION DES OBJETS
 SUR COUPE a-b

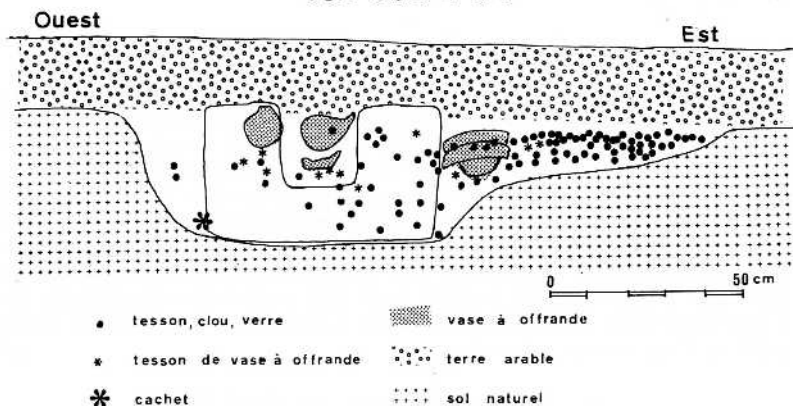


Fig. 6. — Sépulture n° 3. Plan de la fouille et projection des objets.

Un premier nettoyage permettait de faire plusieurs constatations :

- 1) Les travaux agricoles avaient non seulement fait disparaître le couvercle du coffre cinéraire et l'urne, mais aussi une partie des dépôts qui se trouvaient près du coffre ;
- 2) Des tessons de petite taille qui portaient des traces de calcination étaient groupés à l'est du coffre ;
- 3) Cinq vases plus ou moins écrasés et abîmés par les labours étaient placés autour du coffre cinéraire.

La fouille complète de la sépulture n'a fait que confirmer ces premières constatations en permettant toutefois de les préciser.

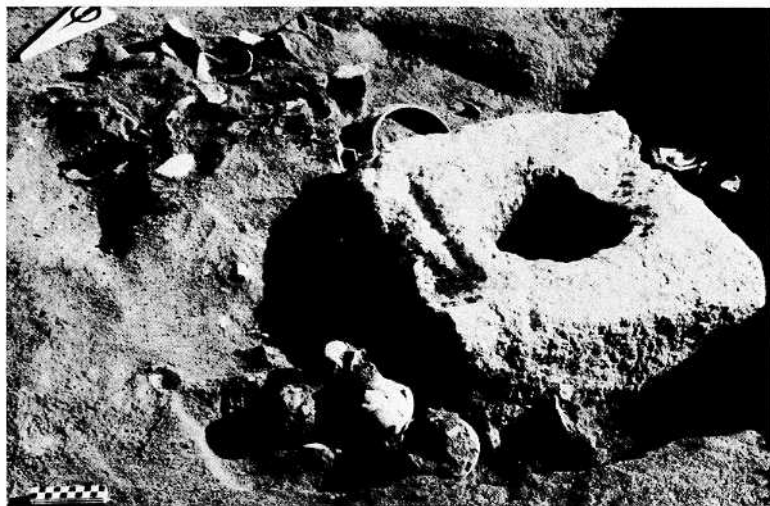


Fig. 7. — Sépulture n° 3. — Aspect de la fouille. Les offrandes se trouvent au premier plan et le résidu de crémation en haut et à gauche, près de la flèche qui indique le Nord.

1. — LE COFFRE CINÉRAIRE (fig. 6 et 7)

Seul le socle placé dans une fosse vaguement circulaire subsistait. De plan légèrement rectangulaire, il avait ses angles orientés suivant les points cardinaux. En granit dit « de Sauviat », comme le coffre de la sépulture n° 1, ses côtés mesurent respectivement 0,51 m, 0,57 m, 0,52 m et 0,56 m pour une hauteur de 0,35 m. Sa base est plane mais sa forme n'est pas parfaitement parallélépipédique car deux de ses angles inférieurs sont coupés. La cavité tronconique large de 0,24 m au sommet et 0,20 m à la base, profonde de 0,22 m n'est pas bordée par un boudin mais par un relief rectangulaire de 1 cm et de 0,30 m à 0,38 m de côté. La charrue a enlevé un large éclat à l'angle Sud du socle.

2. — LES OFFRANDES (fig. 8 et 9)

a) *La céramique* : Les vases placés autour du coffre, en dehors de la poche cendreuse, sont au nombre de cinq. Quatre d'entre eux ont, selon toute vraisemblance, été placés entiers près du coffre. Le cas du cinquième est plus douteux (n° 3-4).

Ces vases ne reposaient pas sur le fond de la fosse mais leur base se situait légèrement au-dessous du niveau supérieur du socle et, à l'exception d'un seul qui nous est parvenu intact, ils ont souffert des travaux de culture, leur encolure atteignait la couche de terre arable et ils ont été écrasés par les instruments agricoles qui en ont parfois dispersé certains tessons et réduit d'autres à l'état de poussières.

3-1. — Bol trouvé au Sud-Est du socle ; seule la collerette était brisée par le poids des terres et six menus tessons avaient été déplacés, probablement par des rongeurs. Légèrement incliné vers le Nord, sa base se situait à 0,18 m au-dessus du fond de la fosse soit à un niveau nettement inférieur aux autres vases. Il s'agit d'un bol tronconique à collerette retombante décorée par estampage. La pâte, brun-orangée dans la masse, grise près de la surface, contient un dégraissant très fin et de minuscules paillettes de mica. La surface interne et externe est revêtue d'une glaçure noire brillante, légèrement fendillée sur le bas de la panse. Le décor estampé est composé d'un groupe de motifs répété quatre fois sur le pourtour de la collerette ; ce sont : — une fleur à cinq pétales placée dans un demi-médaillon à deux bordures ; — trois fleurs identiques encadrées par une double ligne cordée.

Dans l'état de nos recherches, il est encore prématuré de rattacher ce vase à une production céramique connue (paléochrétienne ou autre). Hauteur : 10,5 cm ; diamètre à l'encolure : 15 cm ; diamètre maximum : 19,8 cm (fig. 8).

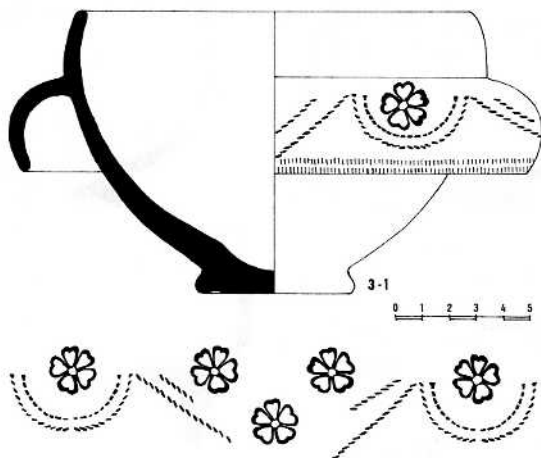


Fig. 8. — Sépulture n° 3. Bol à collerette utilisé comme vase à offrandes.

3-2. — Petit pot ovoïde placé debout près de l'angle Nord du socle. Sa partie supérieure était complètement écrasée et seule une partie du col a pu être restituée. C'est le seul vase à offrande en poterie grossière. La pâte, gris jaunâtre, est noire en surface et mal cuite. L'extérieur du vase porte des traces de suie qui attestent un premier usage domestique. Hauteur : 10,5 cm environ ; diamètre maximum : 10,6 cm.

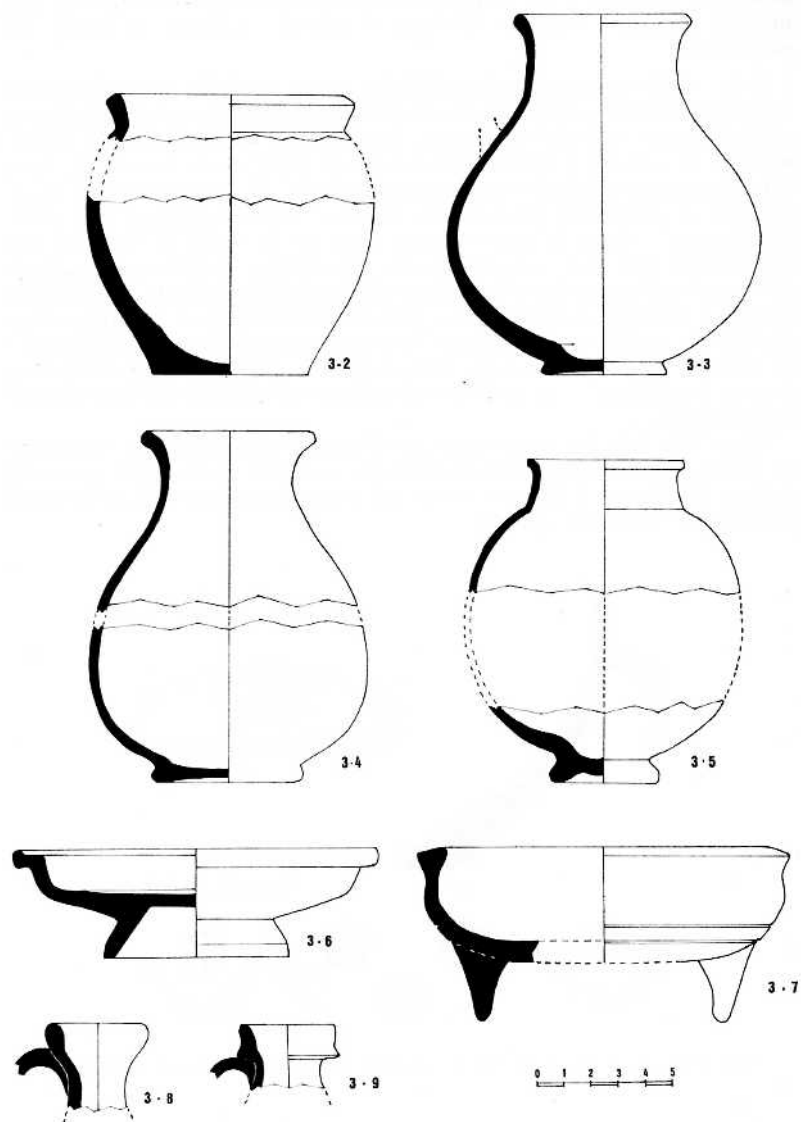


Fig. 9. — Sépulture n° 3. — N° 3-2 à 3-5, vases à offrandes ; n° 3-6 à 3-9, céramique provenant du résidu de crémation.

3-3. — Petit pichet découvert à l'Est du petit pot, à demi couché vers le Sud-Est. Le col cylindrique assez large se termine par une lèvres légèrement retournée vers l'extérieur. La pâte gris claire est recouverte d'une engobe gris-noire légèrement métallescente. Hauteur : 13,3 cm ; diamètre maximum : 11,7 cm.

3-4. — Pichet de forme proche du précédent mis au jour contre la paroi Sud-Ouest du socle. La pâte en est micacée de couleur jaune avec couverture orangée à l'intérieur comme à l'extérieur. Hauteur : 13 cm environ ; diamètre maximum : 10,4 cm.

Ce pichet nous pose un problème. Le fond était disposé à plat, comme s'il avait été placé debout et au même niveau que les autres vases à offrandes. Seuls, les tessons du col et une partie de ceux de la panse se retrouvent dispersés contre la face Sud-Ouest du socle, au même niveau que le fond. Ce niveau correspond à la limite de la terre affectée par les labours et l'on pourrait admettre, comme c'est le cas pour d'autres (nos 3-2, 3-3 et 3-5), que ce récipient a été brisé par les travaux agricoles. Cette hypothèse n'est cependant pas satisfaisante car, à deux endroits, des tessons du col et du bas de la panse portent des traces de feu et recollent avec d'autres qui en sont exempts. Il semblerait que ce pichet ait été brisé avant son dépôt dans la tombe et certains tessons soumis au feu comme c'est le cas pour les objets trouvés parmi le résidu de crémation. Or, dans la tombe, les tessons de ce récipient sont bien groupés et surtout bien dissociés du résidu de crémation puisqu'ils se trouvent à l'opposé. En conclusion, on peut penser que ce vase a subi le même sort que les récipients brisés sur le bûcher d'incinération mais que, pour une raison qui nous échappe, les tessons ont été recueillis séparément pour être déposés près du coffre cinéraire en même temps que les offrandes.

3-5. — Petit pot sphéroïde recueilli au Nord-Est du n° 3-3. La pâte fine, grise et mal cuite comporte une couverture extérieure noire brillante.

b) *Bronze*: Un anneau a été découvert hors stratigraphie, dans la terre qui remplissait le réceptacle du socle. Il est circulaire à l'intérieur et octogonal à l'extérieur. Diamètre intérieur : 16 mm ; diamètre extérieur : 20 mm.

c) *Cachet d'oculiste*: Ce cachet a été découvert à la base du socle, contre sa paroi Nord-Ouest.

C'est une pierre à grain très fin, probablement un schiste de forme quadrangulaire dont les côtés mesurent 4,3 cm sur 4,8 cm pour une épaisseur de 0,8 cm. L'une des grandes faces planes est fortement usée dans le sens de la plus grande dimension ; l'autre n'est marquée que par une petite dépression ovale. Chacune des quatre petites faces (ou tranches) porte une inscription tracée à rebours sur deux lignes et en creux de façon à pouvoir imprimer le texte sur une matière à l'état de pâte. Les lettres, parfaitement gravées, ont été tracées entre deux traits parallèles distants de 2,8 mm. Les empreintes se lisent de la façon suivante (fig. 10) :

— Face 1 :

P. F. PVPIHARPAG
ADLIPPITVDIN

*P. F(abii) Pupi harpag(ion)
ad lippitudin(em)*

Les points après le P et le F sont figurés par de minuscules feuilles de lierre. Un motif ayant l'aspect d'une accolade se trouve à la fin de l'inscription.

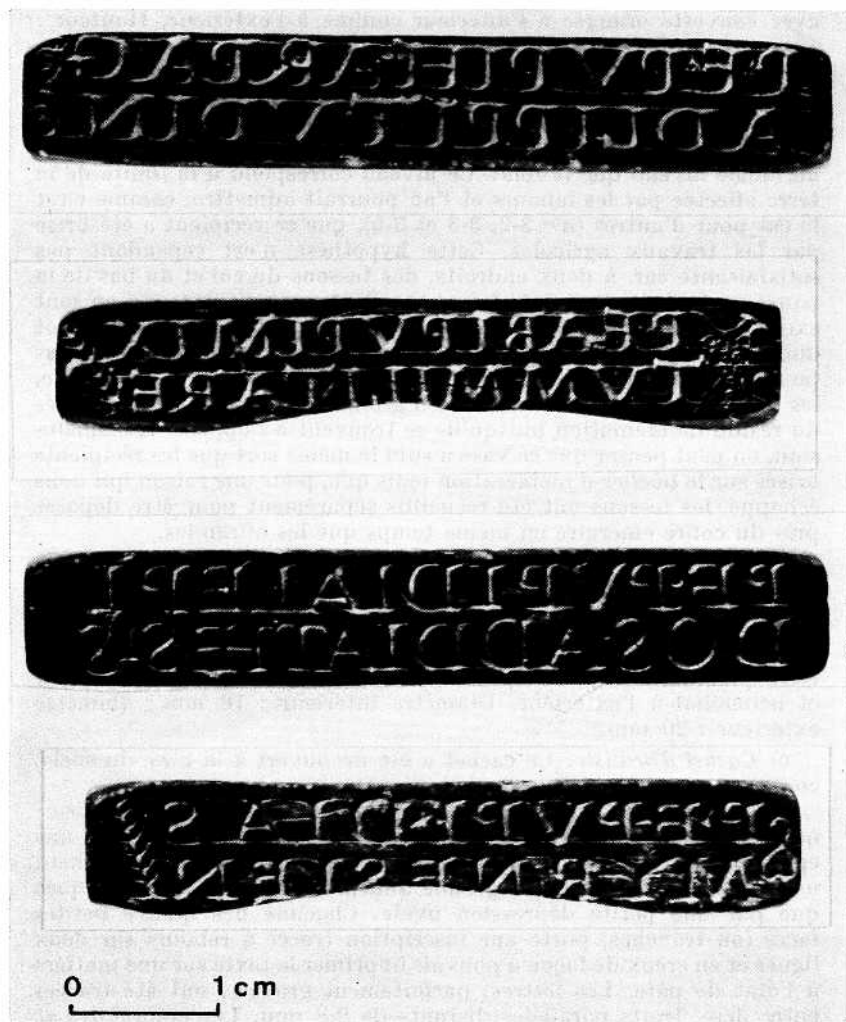


Fig. 10. — Sépulture n° 3. Les quatre faces latérales inscrites du cachet d'oculiste.

— Face 2 :

PFABIPVPIMIX	<i>P. Fabi(i) Pupi mix-</i>
TVMILITARE	<i>tum militare</i>

Deux petits trous, un en face de chaque ligne, et un motif qui rappelle une grappe de raisins se trouvent au début de l'inscription. A la fin il n'y a qu'un seul petit trou et une palme.

— Face 3 :

PF. VVPIDIALEPI	<i>P. F(abii) Pupi dialepi-</i>
DOSADDIATHESIS	<i>dos ad diathesis</i>

Le H et le E de *diathesis* sont liés.

— Face 4 :

P.F. PVPI.DIAS	<i>P. F(abii) Pupi dias-</i>
MYRNESLEN	<i>myrnes Len(e)</i>

Les points sont figurés par de petits triangles ; une feuille de lierre est placée au début de l'inscription et une palme à la fin.

Nous trouvons sur les faces 1 et 3 :

- 1) le nom du médecin-oculiste ;
- 2) le nom du médicament ;
- 3) la maladie à laquelle ce médicament s'appliquait.

Seuls les deux premiers de ces éléments figurent sur les faces 2 et 4.

Le nom de l'oculiste, *Fabius*, ne figure pas dans les répertoires d'oculistes que nous avons consultés¹⁹. Le surnom *Pupus* est fréquent à l'époque gallo-romaine²⁰ et se retrouve même après le VI^e siècle²¹. Comme c'est très souvent le cas sur les cachets, l'oculiste portait les *tria nomina*²². Le prénom est abrégé sur les quatre faces, le nom est indiqué une seule fois en entier.

Les médicaments :

1) *Harpagion* : Ce collyre, inconnu des auteurs antiques²³, est mentionné deux fois, une fois *ad lippitudinem*²⁴ et une fois sans

(19) Salomon REINACH, *Liste des oculistes romains mentionnés sur les cachets*, dans *Revue Archéologique*, 3^e série, t. XI, 1888, p. 254-268. — Émile ESPÉRAN-DIEU, *Recueil des cachets d'oculistes romains*, dans *Revue Archéologique*, mai-juin 1893, p. 296-328 ; juillet-août 1893, p. 15-33 ; septembre-octobre, p. 139-156 ; novembre-décembre, p. 308-338 ; janvier-février 1894, p. 54-64 ; mars-avril, p. 215-229 ; mai-juin, p. 379-388 ; juillet-décembre, p. 44-59 et p. 156-179 ; — *C.I.L.*, XIII, 3, 2 — repris dans *Signacula medicorum oculariorum*, Paris, 1905 ; — Cette liste a été complétée par le même auteur dans *Revue Archéologique*, II, 1927. — Pierre WUILLEUMIER, *Inscriptions latines des trois Gaules*, XVII^e supplément à *Gallia*, 1963, p. 213-224.

(20) Paul-Marie DUVAL, *La vie quotidienne en Gaule pendant la paix romaine*, p. 96.

(21) Marie-Thérèse MORLET, *Les noms de personnes sur le territoire de l'ancienne Gaule du VI^e au XII^e siècle*, CNRS, 1972, t. II, p. 94.

(22) C'est un fait assez fréquent : Salomon REINACH, *op. cit.*, p. 254. — Paul-Marie DUVAL, *op. cit.*, p. 230.

(23) A. HÉRON DE VILLESFOSSE et H. THEDENAT, *Cachets d'oculistes romains*, t. I, 1882, p. 97.

(24) A Perpezac-le-Noir en Corrèze : ESPÉRAN-DIEU (Émile), *Recueil...*, dans *Revue Archéologique*, novembre-décembre 1893, n^o 133, p. 310.

indication de la maladie. Nous ne connaissons pas exactement sa composition. Il est possible qu'il soit à base d'ambre, (*arpax*), qui, mélangé au miel de l'Attique, est efficace contre les obscurcissements de la vue²⁵. Pline²⁶ mentionne également un emplâtre de soufre et de térébenthine qui prend vite et nommé *arpax*. Enfin, il est possible que ce nom désigne un collyre très efficace²⁷.

2) *Mixtum militare*: Le terme *mixtum* se retrouve six fois²⁸, mais nous trouvons également *mixtum opabalsamatum*²⁹, *diasmyrnes mixtum*³⁰ et *collyrium mixtum c(...)*³¹.

Militare ne figure pas parmi les collyres répertoriés. La *militaris* est la millefeuille³², le plus souvent appelé *millifolium* ou d'autres fois *lactoris*³³. Cette plante entre dans la composition de base du collyre *stratioticum*³⁴. Elle a la vertu de soigner les plaies³⁵. C'est aussi une herbe «excellente pour les hémorragies, les ulcères vieux ou récents, et les fistules»³⁶. Elle est encore utilisée en homéopathie pour soigner le larmolement et l'inflammation des yeux, mais il ne faut pas l'utiliser sur des plaies saignantes³⁷.

3) *Dialepidos*: Ce collyre se rencontre très fréquemment ; E. Espérandieu le cite 34 fois³⁸ et P. Wuilleumier ajoute un exemple³⁹. Il est 17 fois avec *ad aspritudinem*, c'est-à-dire contre la granulation des paupières, et 10 fois sans indication de maladie. On ne connaît qu'un exemple avec *ad diathesis*⁴⁰.

Comme un grand nombre de noms de collyres, *dialepidos* est formé de la préposition *dia* suivie du nom de l'ingrédient, base de la préparation. C'est ici un collyre aux squames métalliques⁴¹.

(25) PLINE, *Histoire Naturelle*, XXXVII, 12, 4.

(26) *Ibid.*, XXXV, 50, 4.

(27) A. HÉRON DE VILLEFOSSE et H. THEDENAT, *op. cit.*, t. I, p. 96-100.

(28) *Mixtum* signifie mélange. Émile ESPÉRANDIEU, *op. cit.*, n° 132, 175, 182, 131 et Pierre WUILLEUMIER, *op. cit.*, n°s 544 et 546.

(29) Émile ESPÉRANDIEU, *op. cit.*, n° 180.

(30) *Ibid.*, n° 133.

(31) Peut-être *crocodes*, *ibid.*, n° 126.

(32) La *militaris* est citée par Pline, XXIV, 142 et 168. Il s'agit de la millefeuille (*achillea millefolium*) encore appelée vulgairement herbe aux soldats ou herbe au charpentier. Il en existe de nombreuses espèces.

(33) PLINE, *ibid.*, 168.

(34) Émile ESPÉRANDIEU, *op. cit.*, mai-juin 1873, p. 299. Le *stratioticum* est mentionné par Paul d'Égine et Marcellus (*ibid.*, mars-avril 1894, p. 228).

(35) PLINE, *op. cit.*, 152.

(36) DIOSCURIDES, dans *Medicorum graecorum opera quae existant*, I, 4, 102.

(37) Renseignements aimablement communiqués par M^{me} Maurel que nous remercions. Nous exprimons également notre gratitude à tous ceux qui nous ont aidé pour l'étude de ce cachet d'oculiste et en particulier M. Yves de Kisch et M^{lle} M. J. Roulière.

(38) Émile ESPÉRANDIEU, *op. cit.*, juillet-décembre 1894, p. 53 et juillet-décembre 1927, p. 162.

(39) Pierre WUILLEUMIER, *op. cit.*, n° 548.

(40) A Bavai, Émile ESPÉRANDIEU, *op. cit.*, mai-juin 1893, n° 18, p. 310-311.

(41) Ce collyre est cité par de nombreux auteurs antiques : Pline Marcellus, Dioscorides, Aetius, Actuarius, Celse, Oribase et Paul d'Égine ; références dans ESPÉRANDIEU, *op. cit.*, mars-avril 1894, p. 220.

D'après Héron de Villefosse qui cite Galien, les squames de cuivre, de fer et d'acier ont les mêmes propriétés curatives mais avec une énergie différente⁴².

D'après Pline⁴³, « l'écaille de fer qu'on tire du tranchant ou de la pointe (des armes) a des propriétés comparables à celles de la rouille mais une action plus efficace. Aussi l'utilise-t-on également contre le larmolement. Elle est bonne pour les paupières ». Il donne la composition suivante : — six oboles de..., — six drachmes de craie de Cimole, — deux drachmes de cuivre broyé, — deux drachmes d'écaille de fer, — six drachmes de cire, — un setier d'huile.

Pour le même médicament, Marcellus donne une recette très différente qui comprend du safran, du nard, de la cadmie, de l'hématite, de la myrrhe, de l'airain brûlé, du cuivre broyé, de la gomme et des feuilles de roses⁴⁴. On réduisait le tout en poudre très fine qui, mêlée à du vin de Falerne, puis séchée à l'ombre pendant longtemps constituait le collyre. Pour l'utiliser, il suffisait de mélanger le collyre à de l'eau de pluie.

4) *Diasmyrnes* : Ce collyre est encore plus fréquent que le précédent. Il est cité 49 fois dans le répertoire d'Espérandieu et 10 fois dans le complément de P. Wuilleumier. Il est utilisé pour soigner de nombreuses maladies et se trouve deux fois associé à l'adjectif *Lene*⁴⁵.

La formation du nom de ce collyre est la même que celle du précédent. C'est un médicament à base de myrrhe ; Marcellus en cite une recette comprenant du safran, de la cadmie, de l'hématite, de la myrrhe, du misy, du poivre, de l'opium et de la gomme⁴⁶.

Les maladies :

1) *Lippitudo* : Ce terme, cité par Galien et Actuarius, désigne l'ophtalmie⁴⁷. Il se rencontre 17 fois sur les cachets et la maladie qu'il indique est soignée par 14 collyres différents⁴⁸.

A Perpezac-le-Noir, le collyre *Harpagion* est déjà connu pour soigner cette maladie⁴⁹. C'est d'ailleurs son seul usage connu.

(42) A. HÉRON DE VILLEFOSSE et H. THEDENAT, *op. cit.*, t. 1, p. 55-57.

(43) PLINE, *op. cit.*, XXXIV, 46.

(44) MARCELLUS, *De medicamenti liber*, VII, 197. (Édition de NIEDERMAN, Leipzig-Berlin, 1916, V).

(45) Le collyre *Diasmyrnes* est cité par Aelius, Pline, Galien, Paul d'Égine, Scribonius, Dioscorides, Marcellus et Actuarius ; références dans Émile ESPÉRANDIEU, *op. cit.*, mars-avril 1894, p. 222. Sur les affections soignées, *ibid.*, juillet-décembre 1894, p. 55. Les deux mentions de *Diasmyrnes Lene* se trouvent sur des cachets mis au jour à Saint-Privat d'Allier (*ibid.*, novembre-décembre 1893, n° 165, p. 324-325) et à Vauldenay, Maine-et-Loire (*Informations archéologiques*, dans *Gallia*, t. XIX, 1961, 2, p. 346-347).

(46) MARCELLUS, *op. cit.*, VIII, 211.

(47) Pour les références à ces auteurs se rapporter à ESPÉRANDIEU, *op. cit.*, juillet-décembre 1894, note 5, p. 48.

(48) *Ibid.*, juillet-décembre 1893, p. 48-49.

(49) *Ibid.*, novembre-décembre 1893, n° 133, p. 310.

2) *Dialthesis* : Ce terme est cité par Galien, Scribonius et Marcellus⁵⁰. Certains auteurs le traduisent par « diathèse » ce qui signifie « disposition générale d'une personne à être affectée des mêmes maladies ». E. Desjardins pense à une tumeur⁵¹ et pour Sichel ce mot désigne toute disposition morbide et plus particulièrement les affections de l'œil⁵².

Les surfaces planes du cachet portent des traces d'usure. D'un côté, il s'agit d'une légère dépression ovale. De l'autre, l'usure affecte la forme de deux saignées profondes séparées par un petit bourrelet médian, visible sur la deuxième face (fig. n° 10). Ce type d'usure semble provoqué par l'affutage d'une lame que l'on frotte alternativement d'un côté, puis de l'autre, par un mouvement semi-circulaire du poignet.

La plupart des collyres se présentaient sous forme de bâtonnets de pâte solidifiée longs de 5 à 6 cm marqués à l'aide de l'une des faces du cachet. La découverte faite à Reims en 1863, de la trousse complète d'un oculiste romain, comprenait dans la même boîte dix-huit instruments et surtout un cachet avec des bâtonnets de collyre sec⁵³. Certains cachets portaient des inscriptions qui indiquaient le mode d'emploi des collyres : certains, par exemple, devaient être délayés dans de l'eau ou dans du blanc d'œuf⁵⁴. Cependant, certains collyres devaient se présenter sous forme de liquides⁵⁵.

La majorité des cachets d'oculistes ont été découverts en Gaule. Le dernier inventaire en signale 176 en Gaule, 31 en Germanie, 24 en Bretagne, 1 en Afrique, 3 en Espagne, 7 en Rétie, 6 en Norice, 2 en Dacie et 11 seulement en Italie⁵⁶. De plus, parmi ceux trouvés en Gaule, 8 seulement proviennent de Narbonnaise. Cette disparité a suscité de nombreuses hypothèses. En dernier lieu, elle est expliquée par la personnalité des possesseurs de cachets : il semblerait que ce ne soit pas de véritables oculistes comme ceux connus en Italie ou en Narbonnaise mais plutôt des médecins ambulants⁵⁷.

3. — LE RÉSIDU DE CRÉMATION

Le résidu de crémation se trouvait dans une dépression en partie arasée par les labours ; elle prolongeait, vers l'Est, la fosse qui contenait le coffre cinéraire. La profondeur de cette dépression, telle qu'elle subsistait, n'était que de 0,10 m. Elle renfermait de la terre charbonneuse, des tessons de poteries, du verre et des petits clous. Une

(50) *Ibid.*, juillet-décembre 1894, note 4, p. 47.

(51) Ernest DESJARDINS, *Sur les cachets d'oculistes chez les romains*, dans *Revue Médicale*, 59^e année, t. 1, 1879, p. 15 et 60^e année, 1880, p. 71.

(52) SICHEL, *Nouveau recueil de pierres sigillaires d'oculistes romains*, Paris, 1866, p. 57-58.

(53) Émile ESPÉRANDIEU, *op. cit.*, mai-juin 1893, p. 297-298. Voir aussi : Marc-Adrien DOLFUS, *L'étonnante instrumentation des ophtalmologistes gallo-romains*, dans *Archeologia* n° 10, mai-juillet 1966, p. 16-19.

(54) Paul-Marie DUVAL, *op. cit.*, p. 230-231.

(55) Ernest DESJARDINS, *op. cit.*, 1879, p. 7-8.

(56) Soit 261 en 1972. Vivian NUTTON, *Roman oculists*, dans *Epigraphica*, t. XXXIV, 1972, p. 16-29. En 1927, on en connaissait déjà 251 : ESPÉRANDIEU, *op. cit.*, 1927.

(57) Vivian NUTTON, *op. cit.*, p. 28-29.

petite quantité de cette terre avait glissé dans la fosse principale, en particulier au Nord-Est du socle du coffre cinéraire où elle se trouvait à un niveau inférieur à celui des vases à offrandes, mêlée à de la terre jaune. Il est impossible de préciser l'ampleur de l'arasement causé par les travaux agricoles. Toujours est-il qu'un seul récipient est reconstituable. Les autres ne sont, le plus souvent, représentés que par un seul tesson.

a) *La céramique* : Les fragments recueillis appartiennent à dix récipients au moins :

3-6 : Coupe en terre sigillée (forme Ludowici Tf), le fond n'est pas estampillé ;

3-7 : Marmite tripode à pieds pleins coniques. Pâte grossière, grise orangée en surface ;

3-8 et 3-9 : Goulots de cruches.

Divers : — rebord de petite coupe ; — fragments de deux grandes cruches ; — tessons d'une petite cruche ; — rebords de deux pots grossiers.

b) *Le verre* : Les tessons de verre recueillis appartenaient à deux récipients :

— fragments de couleur verdâtre déformés par la chaleur (une dizaine) ;

— menus fragments de verre très fin parfaitement translucide. Ce verre ne semble pas avoir été exposé au feu.

c) *Les clous* : Nous avons recueilli 45 petits clous longs de 12 à 15 mm dont l'extrémité était recourbée. Il s'agit vraisemblablement de clous de semelle de chaussure.

Trois morceaux de fer, plus longs que les précédents, représentent peut-être ce qu'il reste de clous habituels.

* * *

Cette fouille a permis de différencier nettement trois éléments au niveau de structures de la tombe (fig. 6 et 7) :

1. — *Le coffre cinéraire* placé dans une fosse ; c'est la structure funéraire proprement dite.

2. — *Le résidu de crémation*, légèrement dissocié de la structure funéraire. C'est un amas cendreux qui provient du *bustum*. Il renferme tout ou partie du mobilier qui a été brisé puis jeté sur le bûcher.

3. — Les offrandes disposées ici contre le coffre cinéraire pour la partie non arasée de la structure.

Il ne faut certes pas généraliser ce schéma mais on peut supposer qu'il se rencontre assez souvent. Malheureusement, les conditions de découverte de ce type de sépulture ne sont pas favorables à son observation⁵⁸.

(58) GUY LINTZ, *Sépulture gallo-romaine à Aix, commune de Lapeau (19)*, dans *B.S.S.H.A.C.*, t. 92, 1970, p. 58-60.

Cette tombe ne renferme pas d'éléments de datation absolument sûrs ; elle doit cependant être assez tardive. Le décor du bol à collerette (n° 3-1) semble marquer la transition entre les décors moulés et la céramique paléochrétienne du iv^e siècle.

Le pot sphéroïde n° 3-5, dérivé de la forme Déch. 72, ne devient fréquent qu'à la fin du second siècle ; la couverte noire très brillante dont il est revêtu ne semble apparaître qu'au troisième siècle pour se généraliser au iv^e.

Les pichets (n° 3-3 et 3-4) ne réapparaissent également qu'à la fin du second siècle ou au début du iii^e siècle⁵⁹.

Cette sépulture n'est pas antérieure au iii^e siècle et, bien que nous ne disposions pas d'élément de comparaison pour le bol à collerette, nous pensons que ce type de décor doit être assez tardif et probablement postérieur à 250.

(59) Jean-Jacques HATT, *Aperçu de l'évolution de la céramique commune gallo-romaine*, dans *R.A.E.*, t. LI, 1949, p. 121.